



L'éclaircie se confirme en ACAL début 2016

En Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, les signes d'amélioration du marché du travail observés fin 2015 se confirment au premier trimestre 2016. L'emploi salarié marchand continue d'augmenter légèrement, soutenu par les services marchands hors intérim. Le recul de l'emploi dans l'industrie et dans la construction s'atténue quelque peu, tandis que l'intérim repart à la baisse après une nette hausse en 2015. Le taux de chômage diminue encore légèrement et s'établit à 10 %. Le nombre de demandeurs d'emploi recule quelque peu.

Le début d'année 2016 est favorable au tourisme. Les hôteliers de la région enregistrent une hausse de fréquentation plus marquée qu'au niveau national.

Les créations d'entreprises augmentent au premier trimestre 2016.

Dans le secteur de la construction, la conjoncture reste plus difficile qu'au niveau national, et l'amorce d'une reprise se fait encore attendre. Les exportations de la région sont en retrait par rapport à début 2015.

En France, l'activité a été très dynamique au premier trimestre (+ 0,6 %). La croissance resterait solide jusqu'à la fin de l'année (+ 0,3 % au deuxième trimestre, puis + 0,4 % et + 0,3 %).

Dorothee Ast, Pierre-Yves Berrard, Nicolas Deboudt, Olivier Serre, Brigitte Vienneux, Insee

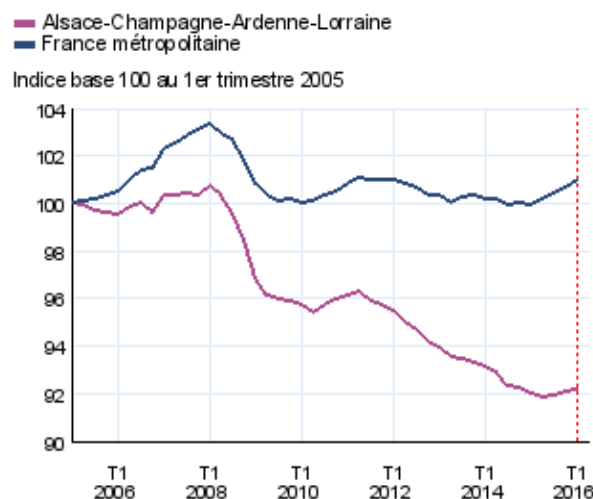
Emploi salarié : l'amélioration se confirme

En Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL), l'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands progresse à nouveau légèrement au premier trimestre 2016 (+ 0,1 %, soit 880 créations nettes d'emplois) après la hausse observée fin 2015 (+ 0,2 %). L'amélioration est plus sensible (+ 0,3 %) au niveau national (*figure 1*). L'emploi augmente dans la majorité des régions. Il est stable dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie et en Bourgogne-Franche-Comté. Il diminue légèrement en Normandie (- 0,1 %).

L'emploi salarié progresse dans six des dix départements de la région ACAL. La hausse est particulièrement marquée dans le département des Vosges (+ 0,6 %), où les pertes d'emplois ont été particulièrement nombreuses ces dernières années. L'emploi est stable en Moselle. Il diminue dans les Ardennes (- 1,3 %), dans la Haute-Marne (- 0,8 %) et dans la Meuse (- 0,1 %).

Fin 2015, la hausse de l'emploi salarié en ACAL était due essentiellement à une forte augmentation de l'intérim. Début 2016, les services marchands hors intérim soutiennent l'emploi (+ 0,8 %, soit près de 3 600 créations nettes). L'hébergement et restauration (+ 1,4 %) et les autres activités de services (+ 1,6 %) notamment créent des emplois dans la région. La progression dans les services marchands hors intérim est un peu plus soutenue qu'au niveau national (+ 0,5 %).

1 Évolution de l'emploi salarié marchand



Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Note : données CVS, en fin de trimestre ; données provisoires pour le premier trimestre 2016.

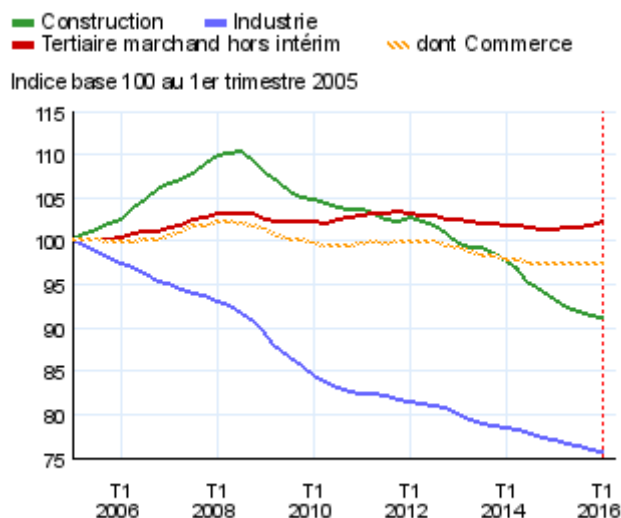
Source : Insee, estimations d'emploi.

Dans le commerce, l'emploi augmente légèrement en ACAL (+ 0,1 %, soit environ 140 créations nettes) (*figure 2*). La hausse est plus marquée au niveau national (+ 0,3 %). L'emploi progresse en Moselle (+ 0,6 %), dans le Bas-Rhin (+ 0,3 %), les Vosges (+ 0,2 %) et le Haut-Rhin (+ 0,1 %). Il diminue dans les six autres départements de la région.

Dans l'industrie, le recul de l'emploi se poursuit (- 0,3 %, soit 1 100 suppressions nettes d'emplois), à un rythme moins soutenu toutefois que fin 2015 (- 0,5 %). L'emploi industriel diminue aussi au niveau national (- 0,3 %). En ACAL, l'emploi baisse particulièrement dans le secteur de la cokéfaction et du raffinage, des industries extractives, de l'énergie, eau, gestion des déchets et dépollution (- 0,8 %), dans l'industrie agro-alimentaire (- 0,4 %) et dans la fabrication d'autres produits industriels (- 0,3 %). Tous les départements de la région sont concernés par le recul de l'emploi industriel, à l'exception de la Meuse (+ 0,3 %) et du Bas-Rhin (+ 0,1 %).

Dans la construction également, l'emploi continue de diminuer (- 0,2 %, soit environ 240 pertes nettes) en ACAL, mais moins fortement qu'au cours des trimestres précédents. Au niveau national, il se stabilise dans ce secteur. L'emploi dans la construction diminue dans la majorité des départements d'ACAL. Il progresse toutefois en Meurthe-et-Moselle (+ 0,5 %), dans le Bas-Rhin (+ 0,4 %) et dans la Marne (+ 0,2 %).

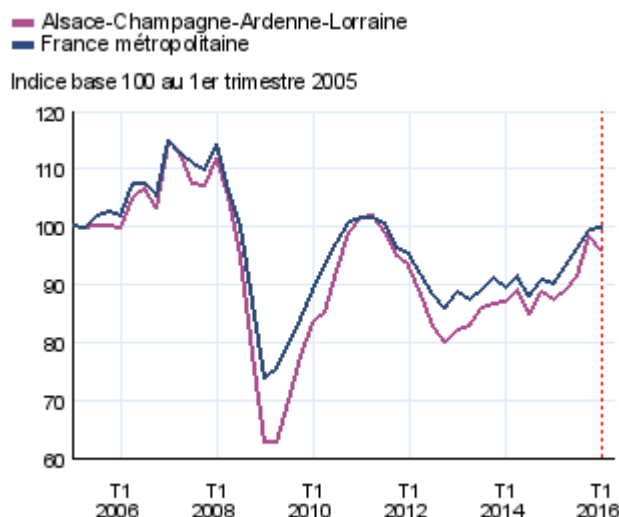
2 Évolution de l'emploi salarié marchand par secteur en Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine



Dans l'intérim, l'emploi repart à la baisse en ACAL après une forte progression au cours de l'année 2015 (*figure 3*). Il diminue de 2,8 % (soit 1 500 pertes nettes d'emplois). C'est la plus forte baisse des régions de France métropolitaine. Au niveau national, l'intérim progresse très légèrement (+ 0,3 %). L'emploi intérimaire diminue dans la majorité des départements d'ACAL. Le département des Ardennes notamment contribue fortement à cette baisse (- 27 %, soit 650 pertes nettes). En revanche, l'intérim progresse dans les Vosges (+ 8,0 %) et dans la Meuse (+ 0,7 %).

Avertissement : L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

3 Évolution de l'emploi intérimaire

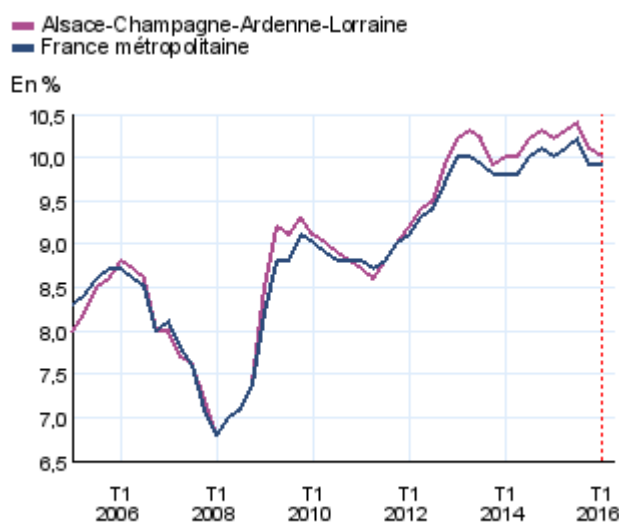


Recul du chômage

Au premier trimestre 2016, le taux de chômage au sens du BIT diminue de 0,1 point en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, pour s'établir à 10 % (*figure 4*). Cette baisse fait suite à une diminution de 0,3 point au trimestre précédent. Le taux de chômage de la région est légèrement supérieur à celui observé en France métropolitaine (9,9 %, stable par rapport au quatrième trimestre 2015).

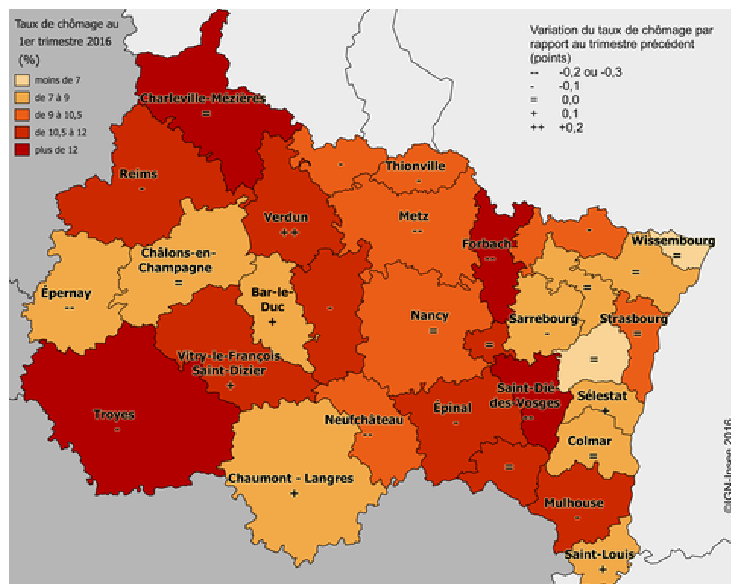
Le chômage recule dans les Vosges (- 0,2 point), dans la Marne, en Meurthe-et-Moselle et en Moselle (- 0,1 point). Il augmente légèrement dans la Meuse (+ 0,1 point). Il est inchangé dans les autres départements d'ACAL.

4 Taux de chômage



La zone d'emploi de Saint-Dié-des-Vosges reste de loin la plus touchée (13,8 %), malgré une baisse de 0,3 point (*figure 4b*). Le chômage diminue également de manière sensible dans les zones d'emploi de Neufchâteau, de Metz, de Forbach et d'Épernay (- 0,2 point). À l'inverse, il s'accroît dans les zones de Chaumont-Langres, de Sélestat, de Saint-Louis, de Bar-le-Duc, de Vitry-le-François-Saint-Dizier (+ 0,1 point) et surtout de Verdun (+ 0,2 point).

4b Taux de chômage par zone d'emploi



Note : données provisoires pour le premier trimestre 2016.
Source : Insee, taux de chômage localisés

Légère baisse du nombre de demandeurs d'emploi

En ACAL, 460 100 demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C sont inscrits à Pôle emploi fin mars 2016. Leur nombre est en diminution de 0,3 % par rapport à décembre 2015, après une hausse de 0,3 % entre septembre et décembre 2015. La tendance est la même en France métropolitaine (- 0,4 %).

Le nombre des demandeurs d'emploi n'ayant eu aucune activité (catégorie A) baisse de manière plus importante (- 1,1 %). Ils constituent les deux tiers des demandeurs de catégorie A, B et C. Comme au trimestre précédent, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de moins de 50 ans est en repli (- 2,0 % pour les moins de 25 ans et - 1,3 % pour les 25-49 ans). La hausse du nombre de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus s'interrompt, après une augmentation de près de 8 % au cours de l'année 2015.

Dans la région ACAL, 53 600 offres d'embauche ont été collectées à Pôle emploi au cours du premier trimestre 2016. Après deux trimestres consécutifs de hausse, les offres sont en baisse de 3,4 %.

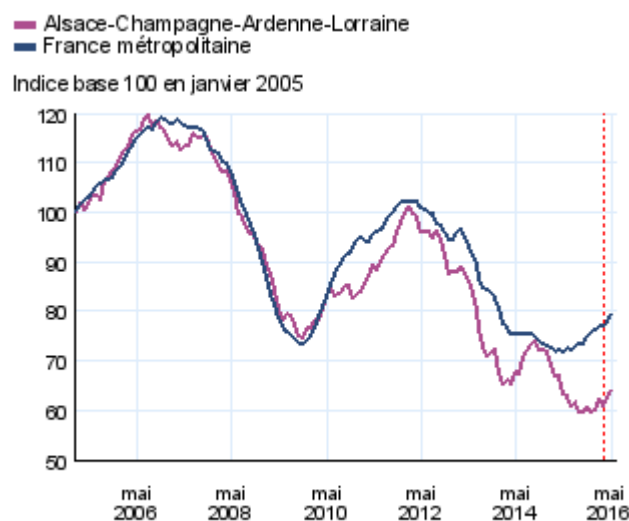
Construction : une conjoncture plus difficile qu'au niveau national

En ACAL, 21 900 logements ont été autorisés à la construction entre avril 2015 et mars 2016. Ce nombre est en recul de 9,6 % par rapport à la même période un an auparavant, alors qu'au niveau national il augmente de 8,2 % (figure 5). Sur la période récente toutefois, le nombre de logements autorisés dans la région augmente, comme au niveau national. Il progresse dans les départements de la Moselle, de la Meurthe-et-Moselle, des Vosges et du Bas-Rhin. La hausse du nombre de logements autorisés en ACAL s'explique surtout par une progression pour les logements collectifs.

Par ailleurs, 20 900 logements ont été commencés dans la région entre avril 2015 et mars 2016. Ce nombre diminue (- 8,4 %) par rapport à la même période de l'année précédente (figure 6). Le nombre de mises en chantier diminue dans tous les départements, hormis la Marne et le Haut-Rhin. Il est divisé par deux dans les Ardennes et baisse sensiblement dans les Vosges, dans l'Aube, dans la Meuse et en Haute-Marne. Au niveau national, le nombre de mises en chantier augmente (+ 3,4 %). Sur la période récente,

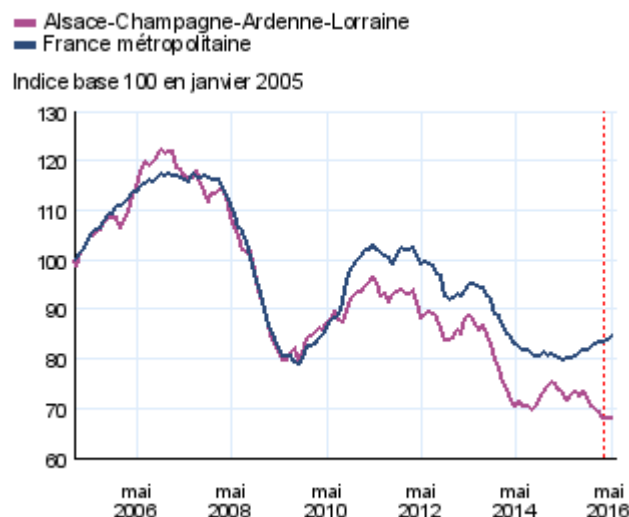
le nombre de logements commencés reste orienté à la baisse en ACAL, alors qu'il progresse au niveau national. Le nombre de mises en chantier diminue surtout pour les logements collectifs dans la région.

5 Évolution du nombre de logements autorisés



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente le cumul des 12 derniers mois.
Source : SoeS, [Sit@del2](#)

6 Évolution du nombre de logements commencés



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente le cumul des 12 derniers mois.
Source : SoeS, [Sit@del2](#)

Tourisme : un bon début d'année pour l'hôtellerie

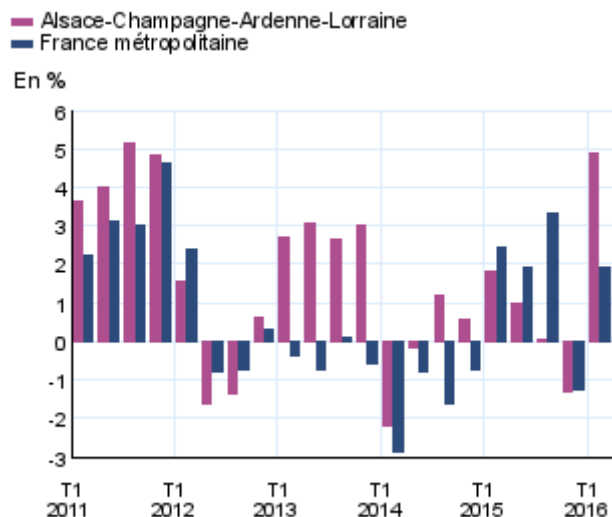
Au cours du premier trimestre 2016, les hôtels de la région ACAL ont enregistré plus de 2,5 millions de nuitées. La fréquentation progresse fortement (+ 4,9 %) par rapport au premier trimestre 2015 (figure 7). En moyenne nationale, la hausse est moins marquée (+ 1,9 %).

Les nuitées générées par la clientèle étrangère, venue plus nombreuse, sont en forte augmentation (+ 7,4 %). Les touristes chinois notamment continuent de visiter la région, et plus particulièrement les départements les plus urbains. Ils ont généré près de 14 000 nuitées, soit 10,5 % de plus qu'au même trimestre de l'année précédente. Les clients français n'ont toutefois pas fait défaut, avec des nuitées en hausse de 4,0 %.

Une fois n'est pas coutume, l'hôtellerie indépendante (+ 7,3 %) s'en sort mieux que l'hôtellerie de chaîne (+ 2,7 %).

Hormis les Ardennes, tous les départements d'ACAL profitent, à des degrés divers, de l'embellie. En Moselle et dans la Meuse, la fréquentation hôtelière enregistre une belle progression (+ 10,4 %). La hausse est d'environ 6 % pour les hôtels de Meurthe-et-Moselle et du Bas-Rhin. Dans les Vosges, l'augmentation du nombre de nuitées hôtelières est plus modérée (+ 1,6 %), comparée aux très bons résultats enregistrés au premier trimestre 2015. Les hôteliers avaient en effet bénéficié d'une neige abondante sur cette période.

7 Évolution de la fréquentation dans les hôtels



Note : données trimestrielles brutes.
Suite au changement de méthode intervenu début 2013, les données 2011 et 2012 ont été rétropolées.
Sources : Insee ; Direction du tourisme ; Partenaires régionaux.

Hausse des créations d'entreprises

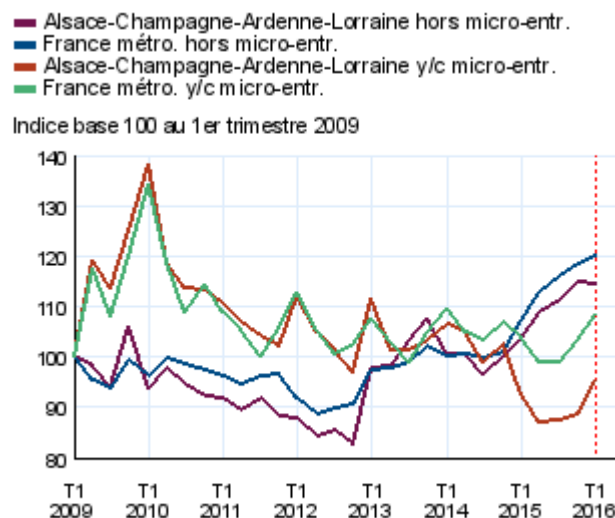
Dans la région, 7 980 entreprises ont été créées au premier trimestre 2016, soit 550 de plus qu'au trimestre précédent (+ 7,4 %) (figure 8). Le nombre de créations augmente plus qu'au niveau national (+ 5,1 %). Hors micro-entrepreneurs, les créations d'entreprises baissent légèrement (- 0,3 %), à contre-courant de la tendance observée en France métropolitaine (+ 1,6 %).

Par rapport au premier trimestre 2015, la hausse des créations est plus modérée (+ 2,7 %). L'évolution du nombre de nouvelles entreprises « classiques » reste soutenue (+ 10,3 % après + 14,4 % le trimestre précédent). Le repli des créations sous le régime de micro-entrepreneur s'atténue (- 6,6 % après - 39,5 %). Les tendances sont similaires au niveau national. La hausse des créations hors micro-entrepreneurs est également élevée (+ 12,0 %), et le nombre de nouveaux micro-entrepreneurs se contracte (- 3,5 %).

Les Ardennes et la Haute-Marne enregistrent les plus fortes progressions de créations de la région, respectivement 24,2 % et 21,8 % de plus qu'au premier trimestre 2015. Toutefois, la situation se dégrade dans trois départements du Grand Est : la Meuse (- 7,5 %), la Meurthe-et-Moselle (- 4,7 %) et la Moselle (- 3,8 %).

Parmi les grands secteurs d'activité, seul le « commerce, transports, hébergement et restauration » se démarque réellement. Le nombre de créations d'entreprises progresse de 8,7 %, soit 200 entreprises de plus qu'au premier trimestre 2015.

8 Créations d'entreprises



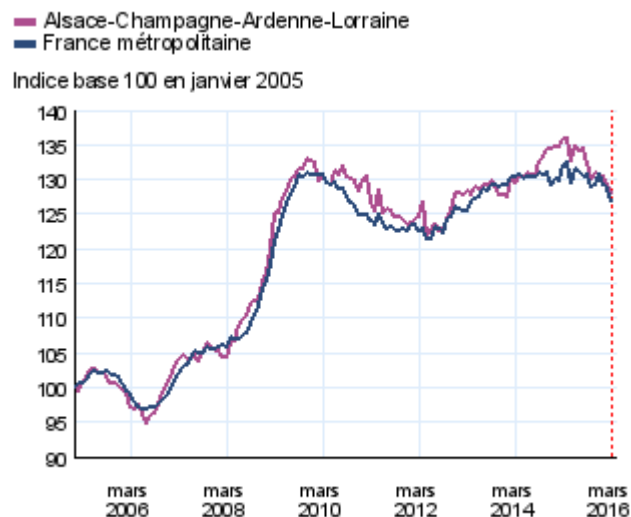
Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.
Note : les créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs sont corrigées des jours ouvrables et corrigées des variations saisonnières (CJO-CVS), les créations sous régime de micro-entrepreneur sont brutes. Données trimestrielles.
Source : Insee, REE (répertoire des entreprises et des établissements – Sirene).

Des défaillances d'entreprises toujours en baisse

En ACAL, un peu plus de 4 630 entreprises ont été placées en redressement ou en liquidation judiciaire entre avril 2015 et mars 2016, soit une baisse de 1,9 % par rapport au cumul annuel pris trois mois plus tôt (figure 9). Dans les départements du Grand Est, le nombre de défaillances est en hausse en Haute-Marne (+ 11,4 %) et en Meurthe-et-Moselle (+ 1,7 %). Il diminue nettement dans les Ardennes (- 14,5 %) et dans l'Aube (- 8,3 %).

Au niveau national, le nombre de défaillances diminue de 3,1 % sur la même période.

9 Défaillances d'entreprises



Note : données mensuelles brutes au 22 juin 2016, en date de jugement. Chaque point représente la moyenne des douze derniers mois.
Source : Banque de France, Fiben.

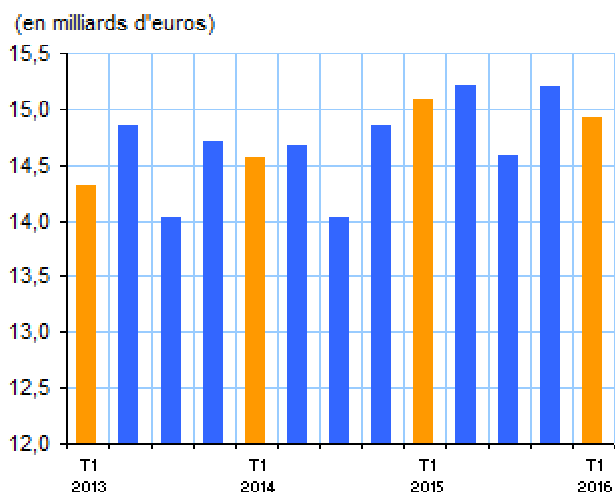
Exportations : en recul par rapport à début 2015

Au premier trimestre 2016, le montant des exportations de la région ACAL s'élève à 14,9 milliards d'euros (*figure 10*). Cela représente une baisse de 1,1 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Les importations diminuent de 0,4 % sur la même période pour atteindre une valeur de près de 14 milliards d'euros. Le solde commercial diminue nettement (- 10,7 %).

Les exportations à destination de la zone euro diminuent légèrement (- 0,1 %) par rapport au premier trimestre 2015, malgré une croissance assez dynamique dans la zone. Les exportations à destination de la Belgique notamment sont en recul (- 5,6 % par rapport au premier trimestre 2015). Les exportations vers le Royaume-Uni, deuxième client de la région, sont en baisse également (- 3,0 %). En revanche, les exportations à destination de l'Allemagne, premier client de la région, progressent (+ 0,7 %). L'activité allemande a nettement accéléré au premier trimestre 2016, soutenue par une forte demande intérieure.

Les exportations des produits de la construction automobile progressent de 4,4 % par rapport au premier trimestre 2015. Ce sont les principaux produits exportés par la région ACAL au cours du premier trimestre 2016 avec 9,7 % des valeurs exportées. Viennent ensuite les produits pharmaceutiques (8,6 % des exportations), en progression de 1,6 %. À l'inverse, les exportations de machines et équipements d'usage général ainsi que celles des produits de la sidérurgie diminuent (respectivement - 5,4 % et - 7,7 %).

10 Exportations d'ACAL



Note : Données CAF-FAB hors matériel militaire, valeurs brutes de collecte.
Source : Douanes.

Pays frontaliers : activité en hausse

En Allemagne, au premier trimestre 2016, l'activité accélère. Le produit intérieur brut (PIB), bien soutenu par la demande intérieure, croît de 0,7 % après une augmentation de 0,3 % au trimestre précédent. Selon les prévisions de l'Insee, la croissance pourrait se prolonger aux trimestres suivants, quoique de manière plus modérée. Le nombre d'emplois progresse de 0,4 % par rapport au quatrième trimestre 2015 et de 1,3 % par rapport au premier trimestre 2015. La baisse du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'Agence fédérale pour l'emploi se poursuit : - 1,1 % entre décembre 2015 et mars 2016 (soit 30 000 inscrits de moins), faisant suite à - 0,7 % entre septembre et décembre 2015. Le chômage au sens du BIT touche 4,3 % de la population active allemande. Le taux de chômage est en baisse de 0,1 point par rapport au quatrième trimestre 2015, établissant un nouveau record depuis la réunification du pays en 1990.

En Suisse, l'activité ralentit au premier trimestre 2016. Le PIB est en légère hausse (+ 0,1 %). Il avait augmenté de 0,4 % au quatrième trimestre 2015. Le nombre de personnes occupant un emploi dépasse les 5 millions. Il progresse de 0,9 % par rapport au quatrième trimestre 2015. Un peu plus de 34 800 personnes n'ayant pas la nationalité suisse travaillent en Suisse et résident en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (presque exclusivement dans le Haut-Rhin). Leur nombre augmente de 3,6 % en une année, soit une hausse un peu moins forte que celle de l'ensemble des Français travaillant en Suisse (+ 4,9 %). Le nombre de demandeurs d'emploi est en hausse de 6,8 % en un an. Plus de 218 000 personnes sont inscrites dans un Office régional de placement (ORP) et disponibles immédiatement pour travailler. Le chômage au sens du BIT concerne 5 % de la population active au premier trimestre (+ 0,1 point en trois mois).

Au Luxembourg, la croissance reste soutenue. Le PIB augmente de 0,7 % au premier trimestre 2016, notamment grâce à un redémarrage de la valeur ajoutée dans les activités financières et d'assurance. L'emploi total continue de progresser (+ 0,8 %). Dans le pays, 413 700 personnes occupent un emploi au Luxembourg. L'emploi frontalier est toujours dans une dynamique légèrement plus favorable (+ 1,2 % en trois mois et + 4,2 % en un an). Trois personnes sur sept travaillant au Luxembourg résident hors du Grand-Duché. Le nombre de demandeurs d'emploi repart à la baisse (- 2,3 % entre décembre 2015 et mars 2016), après une légère hausse au trimestre précédent. Le chômage au sens du BIT diminue de 0,2 point, pour s'établir à 6,3 % de la population active.

En Belgique, la croissance est toujours au rendez-vous. Le PIB croît de 0,3 % au premier trimestre 2016. C'est le douzième trimestre consécutif avec une augmentation de l'activité. L'emploi est également orienté durablement à la hausse depuis le milieu de l'année 2014. Au premier trimestre 2016, il augmente de 0,2 %. En une année, il progresse de 1 %. Sur la même période, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'Office national pour l'emploi (Onem) est en repli de 5,6 %. Le taux de chômage au sens du BIT baisse sensiblement. Il passe de 8,6 % en décembre 2015 à 8,1 % en mars 2016.

La croissance française accélère au premier trimestre 2016 (+0,6%)

En France, l'activité bénéficie d'impulsions extérieures. Le baril de pétrole reste mi-2016 environ moitié moins cher que mi-2014, ce qui contribue à une inflation encore faible, et stimule le pouvoir d'achat des ménages. Celui-ci est soutenu par la diffusion de l'accélération de l'activité à l'emploi. Avec le bas coût du pétrole, les entreprises redressent leur taux de marge, ce qui, couplé à la baisse des taux d'intérêt, améliore les conditions de financement de l'investissement productif. Celui-ci serait le principal facteur de l'accélération de l'activité en 2016.

Au premier trimestre, des facteurs temporaires ont joué : rebond des dépenses de chauffage, de celles de services auparavant affectées par les attentats du 13 novembre ou préparation de l'Euro 2016 de football. Ainsi, au premier trimestre 2016, le produit intérieur brut (PIB) en volume accélère : + 0,6 %, après + 0,4 % au dernier trimestre 2015. En 2016, la croissance s'élèverait à + 1,6 %, sa plus forte hausse depuis 2011. L'accélération de l'activité et les politiques d'allègement du coût du travail stimuleraient l'emploi qui augmenterait de 210 000 en 2016. Le taux de chômage baisserait, à 9,8 % de la population active en fin d'année.

La reprise s'auto-entretient dans la zone euro

Dans les pays émergents, l'activité est restée atone au premier trimestre 2016, après avoir beaucoup ralenti en 2015. Le produit intérieur brut du Brésil a continué de se contracter. En revanche, l'activité s'est stabilisée en Russie après plusieurs trimestres de recul. En Chine, l'activité a encore nettement ralenti et les importations ont fortement reculé. Au total, les importations des économies émergentes ont fortement diminué au premier trimestre, et le commerce mondial s'est contracté.

Au premier trimestre 2016, les exportations des économies avancées ont été déprimées par le manque de demande en provenance des pays émergents, ce qui a pesé sur la croissance. Dans la zone euro, l'activité a accéléré nettement, tirée par la production industrielle. Avec l'essoufflement des impulsions externes qui ont porté la croissance en 2015, comme la dépréciation de l'euro et la chute des prix du pétrole, les moteurs internes prennent le relais. Stimulée par une nouvelle progression de l'emploi et des salaires, la consommation privée continue en effet de soutenir l'activité, si bien que la reprise s'auto-entretient dans la zone euro.

Définitions

Estimations d'emploi : L'Insee établit les estimations d'emploi sur les secteurs principalement marchands à l'aide des statistiques établies par les Urssaf. L'Insee interroge en outre directement certaines grandes entreprises nationales. L'emploi intérimaire est estimé par la Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle emploi. Les séries trimestrielles sont calées sur les estimations annuelles produites à l'aide du dispositif ESTEL (Estimation d'emploi localisé) de l'Insee.

Taux de chômage au sens du BIT : Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT. En France, il est estimé au moyen de l'enquête Emploi de l'Insee.

Taux de chômage localisé : Au niveau régional, le taux de chômage est estimé à la fois à l'aide de l'enquête Emploi et des données de Pôle emploi sur les demandeurs d'emploi inscrits. Il ne correspond pas exactement au concept du BIT.

Demandeur d'emploi : Les demandeurs d'emploi sont les personnes qui s'inscrivent à Pôle emploi. Ces demandeurs sont enregistrés à Pôle emploi dans différentes catégories de demandes d'emploi en fonction de leur disponibilité, du type de contrat recherché et de la quotité de temps de travail souhaité. Les demandeurs d'emploi de catégorie A sont sans emploi et sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. Les demandeurs d'emploi de catégorie B et C sont des demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, et ils sont également tenus de rechercher activement un emploi. La catégorie A est proche conceptuellement du chômage au sens du BIT, toutefois un certain nombre de travaux ont montré que les deux populations des chômeurs au sens du BIT et des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi ne se recouvrent qu'imparfaitement (pour plus de détails, voir le dossier sur le [chômage](#)).

Défaillance d'entreprise : Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire soit la liquidation judiciaire (procédures collectives). Les défaillances d'entreprises ne doivent pas être confondues avec les cessations d'entreprises. Une défaillance d'entreprise ne débouche pas forcément sur une cessation de l'entreprise. À l'inverse, de nombreuses cessations d'entreprises ne font pas l'objet d'une ouverture de procédure collective.

Données du commerce extérieur CAF/FAB : Pour le commerce extérieur de la France, la valeur des échanges est prise en compte au passage de la frontière. Cette comptabilisation est dite CAF/FAB : pour les importations, coût, assurance et fret compris jusqu'à la frontière nationale, pour les exportations, franco à bord à la frontière.

Insee Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :
Joël Creusat

Rédactrice en chef :
Brigitte Vienneux
ISSN : 2492-5152

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- [La reprise s'auto-entretient dans la zone euro](#), Note de conjoncture nationale, Insee, juin 2016
- [Un léger mieux pour l'emploi en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine fin 2015](#), Insee Conjoncture Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine n° 2, avril 2016
- [Les indicateurs clés de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine](#), Insee



Insee
Mesurer pour comprendre